

Veille Internet BPA et Phtalates du 18/07/2011 au 24/07/2011

Faits marquants :

ARTICLE EN FRANÇAIS ([BPA](#))

- Jim.fr - Perturbateurs endocriniens : agir avant de tout savoir p2

ARTICLE EN FRANÇAIS ([PHTALATES](#))

- c2ds.eu - Phtalates et parabens à l'hôpital : Conférence de presse à PARIS p3-4

ARTICLE EN ANGLAIS ([BPA](#))

- Plasteurope.com - New FDA-assisted study finds low levels of BPA in cans / Other US research finds more
L'association de fabricants de matières plastiques «PlasticsEurope» (Bruxelles) s'appuie sur une étude de la FDA et des «Centers for Disease Control and Protection» qui a trouvé que les niveaux de détection du BPA sont faibles malgré une consommation élevée d'aliments en conserve et de boissons en cannette. Selon PlasticsEurope, les résultats de tests précédents qui trouvaient des niveaux de BPA sériques élevés sont donc remis en cause. p5



Perturbateurs endocriniens : agir avant de tout savoir

Publié le 19/07/2011

Paris, le mardi 19 juillet 2011 – Les prises de position de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) ont pu décevoir, voire irriter, certaines associations écologistes. On se souvient ainsi comment la réticence des parlementaires à prôner une restriction maximale des expériences sur l'animal ou encore leur relative tolérance à l'égard de l'usage des pesticides avaient suscité critiques et commentaires. [Le rapport publié la semaine dernière par l'Office](#) concernant les perturbateurs endocriniens devrait rencontrer plus de bienveillance : il se montre en effet, à l'unisson de nombreuses organisations, très critique à l'égard de ces substances chimiques.

Ce n'est pas parce que l'on ne sait rien qu'il ne faut rien faire

Si à l'instar des multiples synthèses publiées sur le sujet ces dernières années, les travaux de l'OPECST conduits par le sénateur Gilles Barbier rappellent les incertitudes concernant les effets réels des différents perturbateurs endocriniens, il juge que ces connaissances insuffisantes ne doivent pas pour autant freiner une véritable action. Gilles Barbier indique partager sur ce point la position de l'INSERM qui dans la préface de son expertise collective sur « *la reproduction et l'environnement* » observait : « *La compréhension fine des mécanismes mis en jeu et l'obtention de preuves de causalité formelles chez l'homme représentent un travail considérable, qui ne pourra aboutir prochainement. Néanmoins, si c'est objectifs demeurent essentiels et prioritaires, cela n'empêche pas d'envisager d'emblée des pistes d'action* ».

Obésité, cancers, fertilité : les perturbateurs endocriniens accusés de tous les maux

Si de telles précautions s'imposent en dépit de preuves scientifiques établies, c'est en raison de ce que le rapport de l'OPECST désigne comme une « *multiplication des maladies environnementales* ». Derrière cette appellation, Gilles Barbier renvoie pèle mèle à « *l'augmentation de certains cancers* » en notant que « *les perturbateurs endocriniens pourraient être impliqués dans la survenue des cancers hormono dépendants* », aux maladies métaboliques (dont l'obésité) ou encore à la « *possible dégradation de la fertilité humaine* ».

Attention : ne pas boire !

Face à ces fléaux, l'OPECST énumère une série de mesures possibles. La plus marquante concerne l'apposition d'un pictogramme destiné à avertir les femmes enceintes et les jeunes enfants de la présence dans un produit d'un perturbateur endocrinien. L'idée de reproduire le sigle existant déjà sur les bouteilles de vin est même suggérée par Gilles Barbier. Cet étiquetage s'ajouterait à la nécessité « *d'interdire la présence de perturbateurs endocriniens dans les produits spécifiquement destinés aux jeunes enfants et aux femmes enceintes* ».

Interdire oui, mais comment ?

Au-delà de cette protection particulière des femmes enceintes et des plus jeunes, l'OPECST invite, pour mettre en place une « *interdiction raisonnée* » à se concentrer sur les « *produits* » et non « *les familles* ». « *La dénomination de perturbateurs endocriniens est trop vaste, par le nombre de molécules concernées (...) pour servir de support à une interdiction générale* » observe l'OPECST. De même, les parlementaires suggèrent de « *raisonner par exposition et usage* ». Par ailleurs, le troisième pilier de cette « *interdiction raisonnée* » est d'« *assurer une substitution soutenable et sûre* ». Enfin, on notera que ce rapport accorde une place importante à la question des résidus de médicaments dans les eaux. Sur ce sujet, l'OPECST considère que les priorités sont « *de limiter les rejets dans l'environnement et de faire entrer la protection de l'environnement et le concept de perturbateur endocrinien dans le processus de décision* » d'autorisation des médicaments.

Aurélie Haroche

[Retour au début](#)



mercredi 20 juillet

Phtalates et parabens à l'hôpital : Conférence de presse à PARIS

Phtalates et parabens à l'hôpital : tout va se jouer dans les semaines qui viennent !

Malgré la suspicion de toxicité, le gouvernement ne réagit toujours pas.

Conférence de presse le 20 juillet, 14h-15h, Paris

Intervenants : Olivier TOMA, Président du C2DS.

En vidéoconférence : Magnus HEDENMARK, Toxicologue/fondateur du label indépendant « ecoprofits » (Suède), Pr. Andreas LISCHKA, spécialiste en pédiatrie et neurologie infantile à la clinique pour enfant de Glanzing (Vienne, Autriche), Martín G. BLANCO, directeur Gestion et Services de l'Hôpital Universitaire Virgen de las Nieves, Président de l'AGACS (gestion environnementale des centres sanitaires) (Espagne).

Alors que la littérature scientifique qui souligne la toxicité des phtalates s'amoncelle, que des pays comme la Suède ou l'Autriche ont banni depuis de nombreuses années de leurs services de néonatalogie toute présence de phtalates, que le décret européen n°2006-1361 reconnaît la toxicité des phtalates dans les jouets et articles de puériculture et les interdit, les pouvoirs publics français continuent d'ignorer ce dossier !

Pourtant, les phtalates sont omniprésents à l'hôpital à commencer par les dispositifs médicaux ou les matériaux de construction. L'impact sanitaire est majeur. L'univers hospitalier se doit d'être exemplaire et prioriser des actions en direction des patients les plus vulnérables. Quels sont les enjeux ? Quelles sont les solutions existantes ? Quelles actions sont à mener ? Et quels sont les freins rencontrés ? seront les questions auxquels nous répondront le 20 juillet 2011.

Chronologie

Stockholm, 1991. Åke Wennmalm, physicien et responsable du département environnement du County council de Stockholm, convie fournisseurs et journalistes à participer à une démonstration frappante.

Dans un service de néonatalité de la ville, il fait passer un cathéter neuf entre les mains de l'assistance : la tubulure est souple.

Une infirmière, avec toutes les précautions nécessaires, dés-intube temporairement un nourrisson prématuré : le cathéter, après deux jours à peine, est devenu rigide : les phtalates, ces molécules utilisées pour assouplir les plastiques, avaient intégralement migré dans le corps du bébé.

Quinze ans plus tard, en 2006, la Commission européenne reconnaît la nocivité de certains phtalates, en particulier vis-à-vis des jeunes enfants, en interdisant leur présence dans les jouets et articles de puéricultures (décret n° 2006-1361).

Dès 2007, le Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS) alerte les professionnels de santé, les pouvoirs et l'opinion publics sur l'absence d'innocuité des phtalates présents dans les dispositifs médicaux, notamment dans les tubulures nécessaires aux perfusions et aux intubations et dans les poches de sang.

En septembre 2008, le C2DS lance un pavé dans la marre et s'alarme de la présence de parabens et de substances CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique) dans les cosmétiques pour bébé et notamment ceux contenus dans les malles cadeaux offertes aux jeunes mamans accueillies dans les maternités françaises.

Les médias se font les relais de cette campagne et les politiques semblent s'accorder sur la nécessité de protéger les populations à risques et de définir un cadre législatif.

En novembre 2008, Roselyne BACHELOT, alors ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, et Nathalie KOSCIUSCO-MORIZET, secrétaire d'État à l'Écologie, propose d'apposer un logo sur les produits à destination des femmes enceintes et contenant des substances CMR, « à négocier avec les industriels ».

Cette initiative n'a jamais vu le jour.

En juin 2010, le C2DS organise un colloque sur les phtalates à l'hôpital et invite Valérie BOYER, qui présente à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à interdire les phtalates dans les dispositifs médicaux. L'objectif : protéger les populations vulnérables, femmes enceintes et nouveaux-nés, et appliquer strictement le principe de précaution.

Cette initiative n'a pas aboutie.

Le 3 mai 2011, l'Assemblée nationale vote, à la surprise générale, en première lecture, un projet de loi interdisant la fabrication, l'importation, la vente ou l'offre de produit contenant des phtalates ou des parabens. Bien que ce vote soit considéré par beaucoup comme historique, la loi doit encore franchir le cap du Sénat.

Le gouvernement, sous la pression des industriels et de sa majorité, tente de révoquer le projet de loi, en jouant la montre dans l'attente des élections sénatoriales prévues le 25 septembre 2011 qui risque de renvoyer aux calendes grecques la mise à l'ordre du jour de ce dossier.

L'unique moyen de précipiter ce vote est d'alerter l'opinion publique, les professionnels de santé et les patients sur les risques réels liés à l'utilisation des phtalates et parabens.

La mission du C2DS est d'alerter et d'informer. Aujourd'hui les pouvoirs publics doivent prendre leur responsabilité.

Une conférence de presse le 20 juillet 2011, pour faire pencher la balance.

Elle aura lieu dans les locaux de la Centrale d'Achats de l'Hospitalisation Privée et Publique (CAHPP) :

20-22 rue Richer
75009 PARIS

Nous vous remercions de nous informer de votre présence ou absence. Un dossier de presse sera à votre disposition.

Contacts presse C2DS :

Véronique MOLIÈRES
06 82 38 91 32
vmolieres@googlemail.com

[Retour au début](#)

PLASTICS AND HEALTH

New FDA-assisted study finds low levels of BPA in cans / Other US research finds more

As the debate over safe levels of exposure to bisphenol A (BPA) continues without universally accepted conclusions, the plastics manufacturers association **PlasticsEurope** (Brussels / Belgium; www.plasticseurope.org) has pointed to a new study by the **US Food and Drug Administration** (FDA, Washington, DC; www.fda.org) and the **Centers for Disease Control and Protection** (CDC, Atlanta, Georgia / USA; www.cdc.gov) that found low detection levels despite high consumption of canned food and beverages.

The research in which 20 participants ate and drank from cans for breakfast, lunch and dinner over a 24-hour period is said to have shown that the chemical used to manufacture polycarbonate (PC) and epoxy resins (found in can linings) was efficiently metabolised and rapidly excreted via urine and that free BPA was below the detection level. “These findings are consistent with previous human and animal studies and confirm the validity of earlier studies,” PlasticsEurope says, adding that previous test results that found high levels of BPA in blood “are unlikely to be valid.”

Earlier this year, a study by the **Canadian Medical Association** is said to have found that BPA levels in urine of US residents were higher than among nationals of any other country and twice the levels found in Canadians. The values were not published, but the findings are nevertheless being used by US consumer advocates to suggest that the chemical is unsafe. Meanwhile, US data published in early July indicates that not all consumers who switched from PC to metal sports bottles were better off, as some cheaper epoxy-lined bottles did in fact leach. Some of the brand-name bottles declared to be BPA-free actually were free of the chemical, however. While older PC bottles leached some amounts of BPA, researcher-author *Scott Belcher* at the **Cincinnati College of Medicine** noted that newer metal bottles with golden orange epoxy coatings leached far more. On the whole, Belcher said BPA leaching by even the worst-performing water bottles was low.

Published on 21.07.2011

[Retour au début](#)